

# DOSSIER ORGANISATEURS 2018

---

## Principe Général :

Ce dossier a pour vocation de regrouper tous les documents et liens utiles à l'organisation d'une épreuve FFTri.

Il vous aidera et vous guidera dans vos démarches administratives.

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



## DOSSIERS TECHNIQUES :

*Ci-dessous : dossiers Techniques FFTri par discipline.*

[SWIM RUN](#)  
[TRIATHLON](#)  
[DUATHLON](#)  
[AQUATHLON](#)  
[BIKE & RUN](#)  
[RAIDS](#)

### Rappel :

*Ces dossiers techniques sont à déposer sur votre « Espace Tri Organisateur » au moins 3 mois avant la date de l'épreuve. Ils ne se substituent pas aux dossiers préfectoraux ou territoriaux qui doivent être envoyés par vos soins à la Préfecture de votre département, ou à la mairie du lieu de l'épreuve.*



### DEMANDE D'AGREMENT- ANIMATION :

Règles d'organisation et guide pratique « Loisir » : [ICI](#)

Autorisation de déroulement d'une animation : [ICI](#)

Demande d'agrément Animation : [ICI](#)

Fiche BILAN : [ICI](#)

## ANALYSES DES EAUX :

Site Gouvernemental : [ICI](#)

Protocole des analyses d'eau pour les sites de natation :

- 1- Prélèvement de l'eau de baignade pour analyse (date de prélèvement à confirmer selon législation).
- 2- L'organisateur transmet le rapport d'analyses du laboratoire à la ligue PDL.
- 3- La ligue retourne le document validé par le médecin à l'organisateur pour affichage.





## TARIFS ET DROITS D'ORGANISATION :

Saison 2018 : [ICI](#)

*Droits d'organisation d'une épreuve en Pays de la Loire Récapitulatif des tarifs des pass compétition.*

## CALCULATEUR DE DISTANCES :

Disponible sur le site FFTri : [ICI](#)



## INFOGRAPHIE : [ICI](#)

*Comment déclarer son épreuve  
Dossier [CERFA 15030 01](#)*